

La Gazette de Lillemer #9

Une commune à taille humaine et attractive pour y vivre !

Chers Lillemerois et Lillemeroises,

2025 est l'année du recensement. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que nous sommes désormais 417 habitants à vivre à Lillemer (367 en 2019) ! Je remercie Lucie, notre secrétaire de Mairie, pour la mission réalisée. Ce travail, essentiel à la vie de notre territoire, nous permet d'avoir une vision précise de notre population et ainsi de mieux répondre aux besoins de chacun dans la gestion de nos services et de nos projets. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants du lotissement des roseaux et des autres quartiers.

Plusieurs travaux ont été réalisés ces derniers mois, notamment la réfection complète de la route des Cours, un investissement majeur pour notre commune, et l'aménagement du Carrefour la Croix Blanche vers le Sillon, avec un financement de 19 886,33 € du département sur un coût total de 49 715,83 € TTC. Les dépendances de la mairie ont été en partie réhabilitées pour offrir du stockage aux associations et un débarras sécurisé pour la mairie. Les travaux d'agrandissement et de sécurisation de l'atelier communal ont bien avancé (coût de 16 290 € TTC). Un travail d'adressage sera également impulsé afin de donner une cohérence aux rues de la commune. Certains d'entre vous auront peut-être dans les années à venir une nouvelle adresse afin d'éviter toutes les confusions de livraison.

Du côté de nos finances, le budget de fonctionnement communal est inférieur à 180 000 euros. La trésorerie vient parfois à manquer car nous devons avancer les factures avant de percevoir les subventions. Malheureusement, l'année à venir s'annonce sous le signe de contraintes financières accrues. Les budgets publics sont de plus en plus serrés, mais des investissements restent nécessaires pour faire avancer nos communes. Nous restons déterminés à investir dans l'avenir, notamment à travers des projets structurants pour le territoire de Saint-Malo Agglomération.

Je remercie mes adjoints, notamment pour les astreintes de la salle des fêtes, car être élu à Lillemer contrairement à d'autres communes, c'est mettre la main à la pâte et pas uniquement prendre des décisions. Les recettes issues de la location de la salle des fêtes permettent d'équilibrer nos comptes et d'éviter des hausses d'impôts. Cette modernisation de la salle qui en génère son attractivité et permet aux habitants d'en profiter a été conduite sous le précédent mandat de Joseph Alix.

Je tiens également à souligner l'arrivée d'un nouveau service à la mairie. Les agents de France Services s'installeront deux demi-journées par mois dans notre mairie pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Ce service expérimental d'un montant de 1800 euros par an doit permettre aux personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique de pouvoir réaliser leurs démarches administratives. Une nouveauté également depuis début janvier : le transport à la demande via réservation téléphonique ou application/site internet du réseau MAT. Aussi, l'arrêt de bus de Roblin devrait sortir de terre cette année.

Je remercie l'ensemble des associations et personnes favorisant le lien social sur notre commune et permettant le bon déroulé des différents événements communaux. Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
David JULLIEN



Extension et sécurisation de l'atelier communal

Plusieurs vols et effractions ont été déclarés à proximité de Lillemer (Atelier technique de Plerguer notamment) et l'investissement récent dans du matériel agricole et électroportatif a incité l'équipe municipale à initier une extension et une sécurisation de l'atelier communal en 2024.

Un permis de construire a été déposé et validé et la charpente montée par un artisan de la commune (Emmanuel LAVOUE) à la fin d'été 2024.

Le bâtiment a donc subi 2 transformations :

- L'agrandissement de 60 m² côté sud sur dalle béton avec une partie ouverte (30 m²) et une partie fermée (30 m²)
- Une sécurisation complète par bardage latéral en tôles type Bac acier.



A ce jour, reste la porte principale en cours de consolidation/sécurisation dans un atelier de métallerie à Saint-Malo.

Ce projet a été réalisé par notre agent technique Patrick Pesquerel, M. le Maire, Elouan Jullien et Nathan Jullien.

Atelier activité physique à Lillemer

Le service de prévention par l'activité physique adaptée Actimut de VYV3 Bretagne, en collaboration avec la commune de Lillemer, met en place un atelier activité physique adaptée (APA) à partir de jeudi 3 avril 2025.

L'action s'ouvre avec une présentation à la salle des Associations Joseph Cornillet de Lillemer le jeudi 3 avril 2025 de 10h30 à 11h30. A l'issue de la conférence vous pourrez vous inscrire pour un cycle de 10 séances d'une heure qui auront lieu tous les jeudis matins toujours de 10h30 à 11h30.

Les cours sont axés sur un travail de mobilité articulaire, de coordination, de réactivité et de renforcement musculaire adapté pour favoriser une meilleure condition physique, un meilleur équilibre et une meilleure aisance dans les gestes de la vie quotidienne.

L'action est destinée aux personnes de 60 ans et plus, notamment celles qui ne pratiquent pas beaucoup d'activité physique ou qui ne peuvent pas intégrer des cours traditionnels à cause de problèmes de santé ou douleurs. De ce fait, l'enseignant en activité physique adaptée prend en compte les besoins et les capacités physiques de chacun, en accord avec les recommandations médicales. L'animateur vous proposera aussi des exercices simples à refaire chez vous pour conserver vos acquis.

L'atelier est gratuit pour les participants et limité à 10 inscrits.



Pour plus d'information et pré-inscriptions, contactez la Mairie Lillemer au 02 99 58 72 78 ou par mail à communedelillemer@orange.fr

Section locale de l'union nationale des combattants

L'Union Nationale des Combattants LILLEMER existe depuis 1918.

En 1959, sous l'impulsion du maire de l'époque, une section locale a été créée, englobant « les combattants et mobilisés des guerres 14/18 et 39/45 et les jeunes ayant servi en AFN ». Elle a évolué au fil du temps.

Actuellement, notre section compte 16 membres. Il s'agit soit d'anciens combattants, de soldats de France (citoyens qui ont un jour porté les armes), des veuves et orphelins de guerre et des veuves d'anciens combattants. Tout un chacun peut adhérer à cette association.

Agissant pour la défense et les intérêts du monde combattant et en exprimant une solidarité vis-à-vis des plus faibles, les sections locales veulent perpétuer le souvenir des combattants « Morts pour la France », tout en contribuant au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

Les cérémonies se déroulent au monument aux Morts, les dates les plus importantes étant le 08 mai et le 11 novembre. Ces moments de mémoire collective doivent être des vecteurs de rencontre entre les habitants du village. Il nous semble très important d'associer nos jeunes et nos enfants à ces cérémonies afin de transmettre collectivement une partie de notre histoire. Des moments festifs sont également organisés tel que le repas annuel qui aura lieu cette année encore à la salle des fêtes du village. Tous les villageois sont cordialement invités à ce moment de partage et de fraternité autour d'un bon repas. Retenez la date du dimanche 16 mars. Les modalités d'inscription vous seront données plus tard dans vos boîtes à lettres.

Le Président, M. Daniel Krieger



Arbre de Noël 2024

L'arbre de Noël de la commune s'est tenu le 8 décembre dernier à la salle de la grande Rozière. Une soixantaine d'enfants se sont donc réunis autour d'un goûter (pendant que leurs parents se voyaient offrir un vin chaud par les membres du Ccas), pour patienter en attendant la venue tant désirée du vieux bonhomme en rouge. Le Père Noël a reçu un accueil digne d'une vraie star, et sa distribution de cadeaux à chaque enfant a fait beaucoup d'heureux, un bel avant-goût des fêtes de fin d'année.



Pour rappel, la municipalité via son CCAS offre un cadeau d'une valeur maximale de 25 euros par enfant lillémérois choisit sur le catalogue JouéClub. Cela représente un budget de 1500 euros TTC en 2024.

AJL : chasse aux œufs Dimanche 7 avril

1. Halloween 31 octobre 2024

Une quarantaine d'enfants de la commune se sont réunis le 31 octobre pour fêter Halloween. Tous costumés, ils ont sillonné les rues du village pour une chasse aux bonbons. Les membres de l'AJL remercient vivement les habitants pour leur accueil et générosité envers les enfants. Après ce défilé endiablé, les enfants et parents ont poursuivi la soirée autour d'un cocktail sanglant.

Tous les enfants présents ont participé à un tirage au sort pour gagner une carte cadeau chez Cultura d'une valeur de 15€. Les adultes aussi pouvaient tenter leur chance pour gagner un panier garni d'une valeur de 40€.



2. Après-midi Ateliers créatifs de Noël 4 décembre 2024

Pour préparer la venue du père Noël, les enfants et habitants de la commune ont été invités à décorer la salle des fêtes pour l'arbre de Noël du 8 décembre. De nombreux ateliers ont été proposés : peinture, collage, dessin, coloriage, décoration du sapin... Un goûter a été offert à tous les participants.



Prochain rendez-vous à noter : la chasse aux œufs de Pâques le dimanche 27 avril 2025 ! (inscription gratuite auprès de l'association pour les habitants/ 2€ pour les enfants des communes voisines)

Les activités du CCAS de Lillemer

1- Repas des aînés de la commune

Comme chaque année le centre communal d'action sociale a convié les plus de 65 ans du village à son traditionnel repas qui s'est tenu le 22 septembre dernier. Pour cette édition c'est le restaurant de l'hippodrome à Saint Malo qui nous a accueillis, le déjeuner s'est donc déroulé dans une salle offrant une superbe vue panoramique sur le champ de course, rien de tel pour profiter d'un bon moment entre Lillemérois. Pour continuer sur cette lancée, une promenade digestive au parc de la Briantais nous a permis de nous dégourdir les jambes et de finir cette journée de convivialité de très belle façon. Cette activité représente 1050 euros TTC pour la collectivité.

2- Après-midi Bowling

Prochain rendez-vous à noter : Après-midi bowling le dimanche 6 avril 2025 (inscription gratuite en mairie)

Une nouvelle activité bien-être/théâtre sur la commune !

Amoureux de la Bretagne et de Lillemer où nous venons passer nos vacances avec nos enfants et mon compagnon, nous avons décidé de quitter la région lyonnaise pour venir nous installer ici. C'est avec un grand plaisir que j'ouvre mon cabinet en ce début d'année pour vous offrir mes différents accompagnements. **Mon talent : Réveiller le vôtre !**

Mon accompagnement est basé sur **le corps** par la respiration, le mouvement dansé, le théâtre ; sur **le cœur** par une écoute attentive et sensible, les pratiques énergétiques, les massages ; **l'esprit** par une intuition fine, les guidances et une connexion aux éléments. J'allie dans mes consultations et mes stages mes deux passions : l'accompagnement et la créativité (danse et théâtre). Je vous propose :



- Des massages et des soins énergétiques
- Des consultations en naturopathie
- Des guidances (tarots de Belline)
- Des stages théâtre ados et adultes
- Bientôt des stages en Danse de l'être

Profitez jusqu'au Printemps de 10% sur tous mes accompagnements !

Tel : 06 30 79 05 02

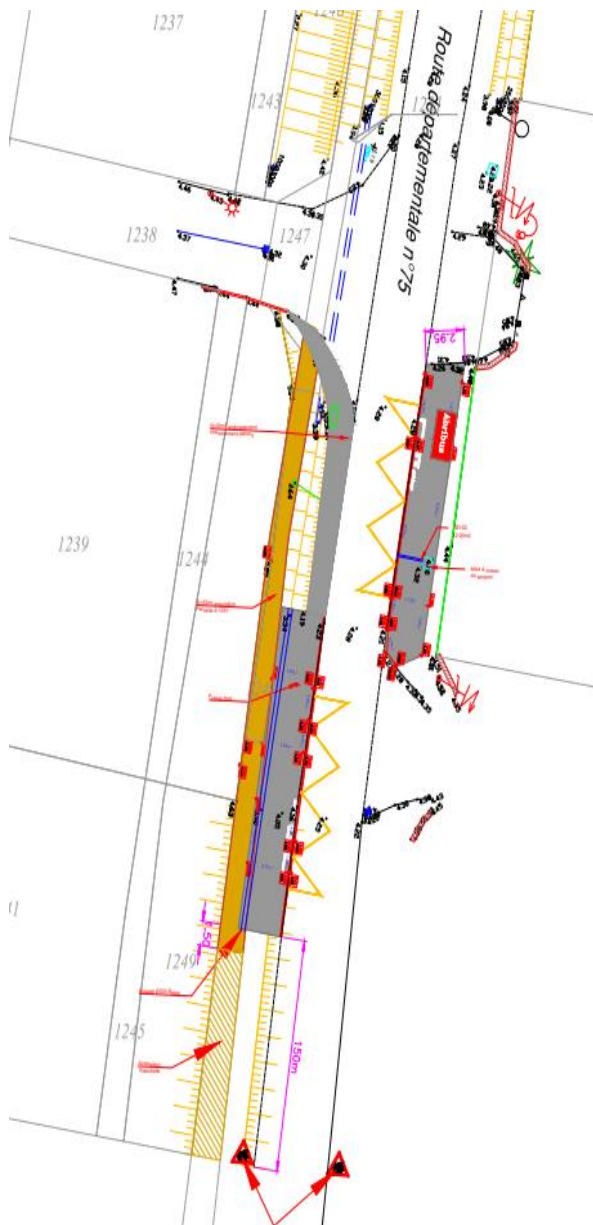
Site : www.isabellealmerasheyraud.com

Facebook : Isabelle Alméras-Heyraud

Instagram : isabelle.almeras.heyraud

Mail : isa.karenine@gmail.com

Aménagement arrêt de bus de Roblin - SMA



Les premiers échanges sur ce projet d'aménagement de véritables arrêts de bus à Roblin entre Saint-Malo Agglomération et le 1^{er} adjoint au Maire, Jonathan MANIVELLE, remontent à 2021. Un problème de sécurité se posait car les enfants étaient déposés depuis plusieurs années au carrefour de Roblin et plusieurs plaintes liées à la vitesse avaient également été reçues en Mairie.

Il a été convenu dès lors de créer un arrêt provisoire à l'entrée du hameau de Roblin. Ce projet a ensuite été prévu financièrement au budget de Saint-Malo Agglomération en 2022 mais a dû être revu en raison d'un avis négatif du département. Il était prévu initialement de les localiser au même endroit que l'actuel emplacement. Les emplacements retenus sont donc plus éloignés du carrefour de Roblin et situés le long du hameau de Roblin. S'est posé ensuite la question du foncier car le talus appartient à une personne privée.

Aujourd'hui, nous avons un plan d'aménagement visible à gauche de cet article (non contractuel car l'arribus sera localisé de l'autre côté). La finalisation des discussions sur l'acquisition foncière est en cours avec le bon espoir que ces arrêts soient matérialisés avant la fin d'année et que les zébras permettent aux voitures de rouler de manière raisonnable.

Il conviendra après cet aménagement de permettre aux habitants de la bossaine de bénéficier d'un arrêt de bus leur permettant à minima de pouvoir utiliser le réseau de transport à la demande.

Lancement du transport à la demande – SMA / réseau MAT

Le 6 janvier 2025, un nouveau réseau, plus adapté à l'ensemble des habitants du territoire et plus équitable entre les 18 communes de Saint-Malo Agglomération est déployé.

Un Transport à MAT demande souple et innovant pour LILLEMER

Les horaires fixes de la ligne régulière n°11 sont remplacés par le Transport à MAT demande qui permet de disposer d'un moyen de mobilité plus souple, plus petit et adapté aux besoins de chacun. Le service fonctionne tous les jours (de 6h à 21h du lundi au vendredi / de 7h à 21h le samedi / de 10h à 20h le dimanche et les jours fériés). Pour monter à bord, il est nécessaire de réserver son trajet sur l'application MAT, le site internet reseau-mat.fr ou par téléphone au 02 99 40 19 22 au plus tard 1 heure avant le déclenchement du service. Une fois l'horaire confirmé, l'utilisateur se rend à l'arrêt de bus choisi.

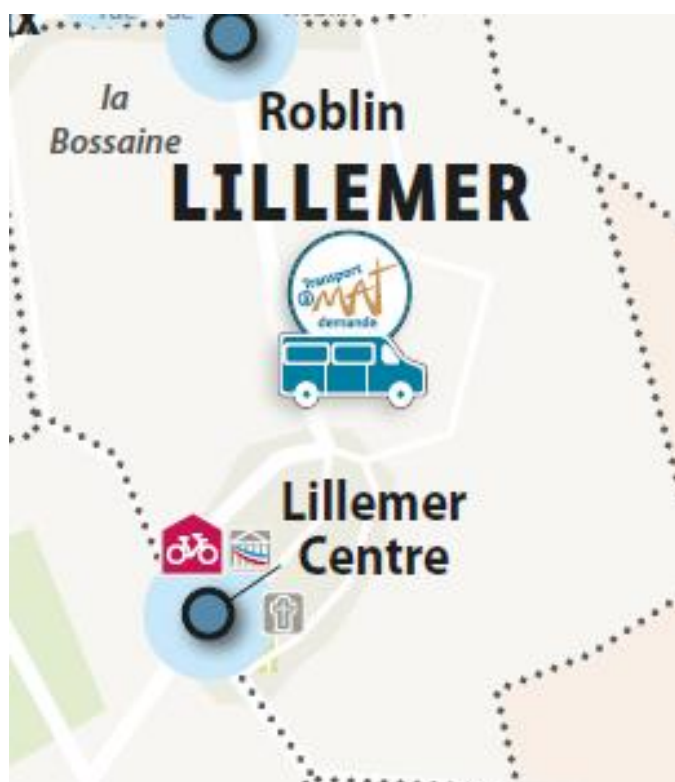
Les 2 arrêts au départ de LILLEMER sont : Lillemer Centre et Roblin.

Les voyageurs peuvent alors se déplacer aussi bien dans d'autres communes du périurbain que rejoindre les 26 points de connexion créés en zone urbaine :

- au centre de Saint-Malo (Gare, Hôpital, Clinique)
- au cœur des zones d'emploi (ZI Nord, ZI Sud, l'hôpital à Saint-Malo, Bel Event à Saint-Coulomb, Actipôle à Miniac-Morvan, Folleville à La Fresnais, Ville-ès-Gars à Saint-Méloir-des-Ondes...)
- au cœur des zones commerciales et de loisirs de l'agglomération (Cap Sud, La Madeleine, Atalante, AquaMalo)

Les tarifs pratiqués sur le Transport à MAT demande sont ceux du réseau MAT et permettent de circuler sur l'ensemble du réseau. (Exemple : le ticket unitaire à 1,40€ est valable 1h30 au départ de Lillemer jusqu'à la destination finale).

Le Guide pratique et le film du Transport à MAT demande répondent aux questions que vous vous posez.



LILLEMER 2025

Desserte de la commune :

- Maintien des services à vocation scolaire : rentrées de 8h et 9h / sorties de 12h, 16h, 17h et 18h pour les collèges et lycées
- Création du **Transport à MAT demande** :
 - Tous les jours
 - De 6h (7h ou 10h) à 21h (ou 20h)
 - **2 arrêts à MAT demande**
 - **26 points de connexion avec les lignes du réseau MAT**

LILLEMER

**PERMANENCES
2025**

**Aide à la réalisation
de vos démarches
administratives**

**Une semaine sur deux
le lundi
de 14h00 à 17h00**

**Saint-Malo
Agglomération**



France
services

JANVIER Le 6, le 20	FÉVRIER Le 3, le 17	MARS Le 3, le 17, le 31
AVRIL Le 14, le 28	MAI Le 12, le 26	JUIN Le 9, le 23
JUILLET Le 7, le 21	AOÛT Le 4, le 18	SEPTEMBRE Le 15, le 29
OCTOBRE Le 13, le 27	NOVEMBRE Le 3, le 15, le 29	DÉCEMBRE Le 13, le 27

**Avant tout déplacement, contactez l'équipe France Services
au 02 99 89 61 37 pour savoir quels documents apporter.**

Tarifs location salle des fêtes 2025

Les locations sont possibles uniquement pour des week-ends entiers (du vendredi au lundi) pour les particuliers.

La prestation « nettoyage du sol » est imposée pour toutes locations aux particuliers, au tarif de 50 € (délibération 41.2022) à compter de janvier 2025. La remise en état de la salle est à la charge des locataires. Avec cette prestation, les locataires devront tout de même appliquer la remise en état (entretien cuisine, sanitaires, tables et chaises, balayage de la salle entièrement), seulement le lavage du sol sera réalisé par la commune.

Le tarif de la location a augmenté en 2024 de 100.00 € pour les hors commune, soit 730.00 € le forfait week-end au lieu de 630.00 € précédemment.

Compte-tenu des tarifs pratiqués par nos voisins, une augmentation de 0.50 € du tarif de la vaisselle, soit 1.00 € par couverts a été décidée.

Le montant de la caution est également réévalué depuis l'année dernière, passant à 1 000 € au lieu de 230.00 €.

Ces tarifs seront appliqués pour les nouveaux contrats des locations de l'année 2025.

Forfaits	Habitants de la commune	Hors commune
Journée (du lundi au jeudi)	250 €	250 €
Week-end (vendredi 10h au lundi 10h)	300 €	520 €
Supplément cuisine	100 €	120 €
Forfait électricité/gaz (obligatoire)	40 €	40 €
Nettoyage Sol (obligatoire)	50 €	50 €
Total week-end	490 €	730 €
Couvert complet (option)	1.00 €/ pers	1.00 €/pers

La location de salle est désormais limitée à une réservation par an et par foyer fiscal, pour éviter qu'un habitant de la commune loue la salle pour une personne extérieure et lui fasse profiter de son tarif.

Directeur de publication et rédacteur en chef : Mairie de Lillemer, Jonathan Manivelle

Secrétaire de mairie : Lucie Flux

Rédaction : Gwénaëlle Morel, Jonathan Manivelle, Antoine Gautier, Olivia Fouilleul, Daniel Krieger, Saint-Malo Agglomération.

Crédits photographiques : Jonathan Manivelle, Antoine Gautier, Olivia Fouilleul.

Conception graphique : Jonathan Manivelle

Mise en page et impression : Mairie de Lillemer

Distribution : mairie en 200 exemplaires. Si vous souhaitez recevoir ce bulletin en version numérique, merci de nous en faire la demande par mail.